

**SCI LES
MOSAÏQUES**

REGLEMENT PARTICULIER D'APPEL D'OFFRES

**Construction de logements
collectifs avec services à
destination des Seniors à
ROUEN – rue Saint Julien**

ARTICLE 1. - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres concerne les travaux ou prestations envisagés pour la réalisation de la :

**CONSTRUCTION DE 138 LOGEMENTS COLLECTIFS
A DESTINATION DES SENIORS AVEC DES SERVICES
RUE SAINT JULIEN - ROUEN**

ARTICLE 2. - CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

2.1. - MODE DE L'APPEL D'OFFRES

Le présent appel d'offres est un appel d'offres restreint. La consultation a lieu en corps d'état séparé.

Les entreprises devront obligatoirement répondre en tous points aux pièces de l'appel d'offres.

2.2. – DECOMPOSITION EN TRANCHE ET/OU EN LOTS

Suivant C.C.T.P. – Liste à titre indicatif :

LOT N° 2	RAVALEMENT TERRASSEMENT – FONDATIONS – GROS OEUVRE
LOT N° 3	RAVALEMENT ETANCHEITE
LOT N° 4	CHARPENTE BOIS
LOT N° 6	COUVERTURE-ZINGUERIE-BARDAGE ZINC
LOT N° 7	ETANCHEITE
LOT N° 8	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
LOT N° 9	MENUISERIES EXTERIEURES P.V.C.
LOT N° 11	PLATERIE
LOT 11 Bis	CLOISONS ISOTHERMES
LOT N° 13	MENUISERIES BOIS
LOT N° 14	FAUX PLAFONDS
LOT N°15	SERRURERIE
LOT N°16	PLOMBERIESANITAIRE/CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE
LOT N°17	V.M.C./TRAITEMENT D'AIR ET DESHUMIDIFICATION PISCINE
LOT N° 18	CLIMATISATION
LOT N°19	COURANTS FORTS
LOT N°20	TELEVISION
LOT N°21	CABLAGE/COURANT FAIBLE/SSI
LOT N°22	CARRELAGE-FAIENCES
LOT N°23	SOLS SOUPLES
LOT N°24	REVETEMENTS DE SOLS STRATIFIES
LOT N°25	PEINTURES REVETEMENTS MURAUX
LOT N°30	CLOTURES
LOT N°31	PORTAIL AUTOMATIQUE PORTE DE GARAGE
LOT N° 32	ESPACES VERTS

LOT N° 34 PISCINE
LOT N°35 AMENAGEMENT DE PLACARD

2.3. - CONNAISSANCE DES LIEUX

Par l'établissement de leur proposition de prix, les entreprises sont réputées avoir parfaite connaissance des lieux ainsi que de toutes les prestations et difficultés inhérentes à l'exécution de leurs ouvrages.

2.4. - MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'apporter, au plus tard quinze jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

2.5. – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES – DATE DE VALEUR

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de l'offre.

La date de valeur des prix est fixée au mois de : **JANVIER 2019**

ARTICLE 3. – DELAI D'EXECUTION ET DATES PREVISIONNELLES

Le délai global fixé par le calendrier général est de **22 mois** jusqu'à la réception, y compris la période de préparation, le délai de levée de réserves des visites préparatoires à la réception et les congés payés hors intempéries.

Sauf précision contraire des pièces du marché, le délai de préparation est De **1** mois.

La date prévisionnelle de démarrage de travaux est la suivante : **01/07/2019**

ARTICLE 4. – CONDITIONS D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ

4.1. – CRITERES D'APPRECIATION DES OFFRES

Les critères d'appréciation retenus par le Maître d'Ouvrage, après analyse des offres, sont par ordre d'importance décroissante :

- 1) Conformité au dossier DCE
- 2) Prix des prestations
- 3) Garantie de qualité
- 4) Garantie professionnelle et financière
- 5) Un carnet de méthodes devra être fourni, avec un planning d'exécution par corps d'état

4.2. – DISPOSITIONS PARTICULIERES

Si, au terme de la consultation, un candidat est informé que son offre est retenue, il ne pourra prétendre à aucune indemnité, ni élever aucune réclamation dans l'hypothèse où le Maître d'Ouvrage ne passerait pas avec lui le marché de travaux correspondant, quand bien même la mise au point de son offre aurait nécessité la réalisation d'études complémentaires. En effet, le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation.

L'offre ne pourra être valablement acceptée qu'après production des documents annexes figurant au Cahier des Charges et en particulier de la garantie de bonne fin lorsqu'elle est exigée.

ARTICLE 5. – DOCUMENTS DIVERS

Bien que non joints, les documents suivants font partie intégrante de la présente consultation :

Un carnet de méthodes et un délai d'exécution de la prestation devra être fourni par l'entreprise avec son offre de prix.

ARTICLE 6. – REMISE DES OFFRES

6.1. – PRESENTATION DES OFFRES

Les offres devront être présentées de la manière suivante :

Une enveloppe extérieure de format 31 x 23 environ.

Cette enveloppe ne devra comporter que les indications suivantes :

Remise de prix pour la construction de LOGEMENTS COLLECTIFS CAGES A et B –
OPERATION L'AMANDIER

Aucune marque distinctive ni cachet commercial de l'entreprise ne devra apparaître sur cette enveloppe.

Cette enveloppe, après avoir reçu les enveloppes énumérées ci-après, devra être cachetée, par tous moyens laissés libres à l'entreprise.

6.2. – CONTENU DE L'OFFRE

6.2.1. – Acte d'Engagement

Le modèle d'Acte d'engagement sera remis ultérieurement à l'entreprise.

6.2.2. – Pièces constitant l'offre

L'enveloppe, de format libre, devra contenir :

- Le DQE conforme aux exigences du dossier,
- Le mémoire des dispositions prises par l'entrepreneur pour l'exécution des travaux qui devra notamment comprendre :
 - la liste des sous-traitants éventuels qui, tout en n'étant pas désignés au marché seront proposés après sa passation à l'accord du Maître d'Ouvrage,
 - un programme d'exécution des ouvrages indiquant, de façon sommaire, la durée prévisionnelle des différentes phases de chantier, en restant dans le cadre enveloppe du calendrier prévisionnel joint au DCE,
 - une note indiquant les principales mesures prévues pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier.

Pour ces documents, la dernière page devra :

- Être revêtue de la mention manuscrite «**BON POUR ACCORD**»,
- Être signée par l'entreprise,
- Avoir reçu le cachet commercial de la société.

Cette enveloppe devra contenir également les documents suivants :

- Extrait K BIS datant de moins de 3 mois et les trois derniers bilans,
- Pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise,
- Certificats de qualification QUALIBAT – QUALIFELEC – Travaux Qualité, datant de moins d'un an,
- Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
- Attestations de règlement des cotisations URSSAF (de moins de six mois) et impôts,
- Attestations d'assurances Responsabilité Civile et Décennale (en cours de validité).

6.3. – LIEU ET DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

6.3.1. – Les offres sont adressées à l'adresse suivante :

ECONOMIE 80
Dossier R.S.S. LES MOSAÏQUES
280 Rue Louis Blériot-B.P. 702
76237 BOIS GUILLAUME Cedex

6.3.2. – Date limite de remise des offres

Aucune offre ne sera acceptée après le **22/01/2019 à 12h**

Les procédés ne garantissant pas la confidentialité des offres, notamment la télécopie, sont interdits.

Les pièces du dossier de consultation sont à retirer, **à la charge du candidat**, après commande, chez le tireur de plans :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires aux entreprises au cours de leurs études, elles devront contacter la Maîtrise d'œuvre :

CABINET ARTEFACT
67 avenue Gustave Flaubert
76020 ROUEN CEDEX 4102
Nadège MORISSE Saint Pierre 02 35 07 08 92

OU

ECONOMIE 80
ECONOMISTE ET B.E.T. FLUIDE
280, rue Louis Blériot B.P. 702
76237BOIS GUILLAUME CEDEX
Fabrice RIQUET 02 35 60 12 12